ANX227 · ANNEXES DÉDIÉES

Les dix plaies d’Égypte : progression des jugements, conséquences économiques et effondrement du pouvoir du pharaon

Résumé du paragraphe : Les dix plaies ne constituent pas seulement une succession de phénomènes extraordinaires. Elles frappent progressivement les ressources naturelles, l’économie, la santé,…

LECTURE
43 min

RÉFÉRENCES
42

LIVRES CITÉS
1

PUBLIÉE
10/11/2026

MISE À JOUR
10/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

4.1. Introduction : une succession de jugements aux conséquences croissantes 2
4.2. Le Nil : fondement de l’économie égyptienne 3
4.3. Les grenouilles : une perturbation de la vie domestique 4
4.4. Les moustiques et les mouches : la dégradation des conditions de vie 4
4.5. La mortalité du bétail : une atteinte aux ressources agricoles 6
4.6. Les ulcères : une atteinte directe à la santé humaine 6
4.7. La grêle : une catastrophe agricole majeure 7
4.8. Les sauterelles : l’achèvement de la destruction des récoltes 7
4.9. Les ténèbres : une paralysie de la vie quotidienne 8
4.10. La mort des premiers-nés : une crise humaine et politique 8
4.11. Tableau général des conséquences des dix plaies 9
4.12. L’accumulation des catastrophes : une crise nationale 9
4.13. Le pharaon pouvait-il encore gouverner normalement ? 10
4.14. Les serviteurs du pharaon : une évolution des attitudes 11
4.15. Les négociations du pharaon : une résistance progressive 11
4.16. Pourquoi le pharaon refuse-t-il malgré les pertes ? 12
4.17. Les dix plaies et la libération d’une main-d’œuvre asservie 12
4.18. La sortie d’Égypte : une rupture politique et sociale 13
4.19. La traversée de la mer : l’achèvement de la confrontation 13
4.20. Les conséquences des plaies et les limites de la reconstruction historique 14
4.21. La progression des jugements : une démonstration de la souveraineté divine 14
4.22. Conclusion générale : de la crise égyptienne à la délivrance d’Israël 15
Lexique 17

4.1. Introduction : une succession de jugements aux conséquences croissantes

Résumé du paragraphe : Les dix plaies ne constituent pas seulement une succession de phénomènes extraordinaires. Elles frappent progressivement les ressources naturelles, l’économie, la santé, l’organisation sociale et l’autorité politique de l’Égypte.

Le récit des dix plaies, présenté dans Exode 7-12, décrit une confrontation prolongée entre l’Éternel et le pharaon.

À chaque étape, le souverain égyptien est appelé à laisser partir Israël. Son refus entraîne de nouveaux jugements, qui affectent progressivement les conditions de vie du pays.

La première plaie frappe les eaux du Nil, ressource fondamentale de l’économie égyptienne. Les suivantes perturbent la vie quotidienne, atteignent les troupeaux, provoquent des maladies et détruisent les récoltes.

La neuvième plaie plonge le pays dans les ténèbres.

La dixième frappe les premiers-nés et conduit finalement le pharaon à ordonner le départ des Israélites.

Cette progression peut être examinée sous plusieurs aspects : économique, social, politique et théologique.

Cependant, le livre de l’Exode ne fournit pas de statistiques permettant de mesurer précisément les pertes subies.

Il convient donc de distinguer les conséquences explicitement rapportées des effets économiques et sociaux qui peuvent raisonnablement être envisagés.

4.2. Le Nil : fondement de l’économie égyptienne

Résumé du paragraphe : La première plaie atteint le Nil, dont dépendaient largement l’agriculture, l’approvisionnement en eau et les activités économiques de l’Égypte.

Exode 7.14-25 rapporte la transformation des eaux du Nil en sang.

Les poissons meurent et l’eau devient impropre à la consommation.

Dans l’Égypte ancienne, le Nil constituait une ressource essentielle.

Ses crues contribuaient à la fertilité des terres cultivables. Ses eaux permettaient l’irrigation, facilitaient les déplacements et soutenaient différentes activités économiques.

Le fleuve occupait également une place importante dans les croyances religieuses égyptiennes.

La première plaie frappe donc un élément fondamental de la vie du pays.

Exode 7.24 précise que les Égyptiens creusent aux environs du Nil pour chercher de l’eau potable.

Cette réaction montre que la catastrophe provoque une difficulté immédiate d’approvisionnement.

Cependant, le récit ne précise pas combien de temps les différentes activités économiques furent interrompues.

Il ne permet pas non plus d’évaluer les conséquences à long terme sur l’agriculture.

La première plaie manifeste néanmoins la vulnérabilité d’une civilisation fortement dépendante de son fleuve.

4.3. Les grenouilles : une perturbation de la vie domestique

Résumé du paragraphe : La deuxième plaie atteint directement les habitations et les activités quotidiennes des Égyptiens.

Exode 8.1-15 décrit une invasion exceptionnelle de grenouilles.

Les animaux pénètrent dans les maisons, les chambres, les lits et les lieux de préparation des aliments.

Cette plaie ne provoque pas nécessairement les mêmes destructions matérielles que la grêle ou les sauterelles.

Elle perturbe cependant profondément la vie quotidienne.

Les habitations deviennent difficiles à utiliser normalement.

Les activités domestiques sont désorganisées.

La présence massive des animaux affecte les conditions d’hygiène.

Exode 8.13-14 rapporte qu’après leur mort, les grenouilles sont rassemblées en tas et que le pays est rempli d’une mauvaise odeur.

Cette précision montre que la fin de la plaie ne supprime pas immédiatement toutes ses conséquences.

Le récit présente ainsi une catastrophe dont les effets persistent au-delà de l’invasion elle-même.

4.4. Les moustiques et les mouches : la dégradation des conditions de vie

Résumé du paragraphe : Les troisième et quatrième plaies multiplient les nuisances et manifestent l’impuissance des autorités égyptiennes à protéger la population.

Exode 8.16-19 rapporte la troisième plaie, généralement traduite par l’apparition de moustiques ou de petits insectes piqueurs.

Exode 8.20-32 présente ensuite une invasion de mouches ou d’autres insectes en grand nombre.

La nature exacte des insectes désignés par les termes hébreux demeure discutée.

Cependant, leur présence massive constitue clairement une nuisance importante.

Ces plaies peuvent être envisagées comme des perturbations des activités humaines et animales.

Le texte ne fournit toutefois pas de bilan sanitaire précis.

Il ne permet donc pas d’affirmer que ces insectes ont nécessairement transmis des maladies particulières.

La quatrième plaie introduit également une distinction géographique importante.

Exode 8.22 précise que le pays de Goshen, où habitent les Israélites, sera épargné.

Cette différence manifeste que les jugements ne sont pas présentés comme des phénomènes échappant à toute maîtrise.

Ils interviennent selon la volonté divine.

4.5. La mortalité du bétail : une atteinte aux ressources agricoles

Résumé du paragraphe : La cinquième plaie frappe les animaux égyptiens et menace plusieurs activités économiques dépendant de l’élevage.

Exode 9.1-7 rapporte une mortalité particulièrement grave parmi le bétail égyptien.

Le texte mentionne notamment les chevaux, les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis.

Ces animaux remplissaient différentes fonctions.

Les bovins pouvaient être utilisés dans les travaux agricoles.

Les ânes facilitaient le transport de marchandises.

Les troupeaux fournissaient des ressources alimentaires et des matières premières.

Les animaux possédaient également une valeur économique et parfois religieuse.

La perte d’une partie importante du bétail pouvait donc provoquer des conséquences considérables.

Cependant, Exode 9.3 précise que le jugement annoncé concerne les animaux présents dans les champs.

Cette indication doit être prise en compte pour comprendre la présence ultérieure d’autres animaux dans le récit.

Il n’est pas possible de calculer le nombre exact de bêtes mortes.

La portée économique de la catastrophe demeure néanmoins évidente.

4.6. Les ulcères : une atteinte directe à la santé humaine

Résumé du paragraphe : La sixième plaie touche les hommes et les animaux, aggravant la crise déjà provoquée par les premiers jugements.

Exode 9.8-12 rapporte l’apparition d’ulcères sur les hommes et les animaux.

Cette plaie possède une caractéristique particulière.

Alors que plusieurs jugements précédents concernaient principalement l’environnement, les ressources ou les nuisances extérieures, les ulcères atteignent directement les corps.

Le texte précise que les magiciens ne peuvent plus se tenir devant Moïse.

Cette indication souligne la gravité de leur état.

Une affection douloureuse touchant une partie importante de la population pouvait perturber les activités professionnelles et domestiques.

Cependant, le récit ne précise ni le nombre de personnes atteintes ni la durée de leur maladie.

Il ne permet pas davantage de déterminer les conséquences démographiques de cette plaie.

L’essentiel demeure que le jugement atteint désormais directement la santé humaine.

4.7. La grêle : une catastrophe agricole majeure

Résumé du paragraphe : La septième plaie détruit une partie importante des cultures, endommage les arbres et frappe les personnes et les animaux restés dans les champs.

Exode 9.13-35 décrit une tempête de grêle d’une violence exceptionnelle.

Le jugement est annoncé à l’avance.

Exode 9.19 ordonne de mettre à l’abri les hommes et les animaux.

Certains serviteurs du pharaon prennent cet avertissement au sérieux.

D’autres le négligent.

Exode 9.25 rapporte que la grêle frappe les hommes, les animaux, les végétaux et les arbres des champs.

Cependant, Exode 9.31-32 apporte une précision agricole essentielle.

Le lin et l’orge sont frappés parce qu’ils sont déjà développés.

Le blé et l’épeautre ne sont pas atteints de la même manière, car ils sont plus tardifs.

Cette distinction permet de comprendre que la destruction agricole, bien que considérable, n’est pas encore complète.

Les ressources restantes seront précisément visées par la huitième plaie.

4.8. Les sauterelles : l’achèvement de la destruction des récoltes

Résumé du paragraphe : La huitième plaie détruit la végétation qui a échappé à la grêle, aggravant considérablement les conséquences agricoles des jugements.

Exode 10.1-20 rapporte l’invasion des sauterelles.

Le texte précise à plusieurs reprises qu’elles dévorent ce que la grêle a laissé.

Cette indication établit une continuité directe entre les septième et huitième plaies.

La grêle a détruit certaines cultures.

Les sauterelles achèvent la destruction de la végétation restante.

Exode 10.15 indique qu’il ne reste plus de verdure sur les arbres et sur les plantes des champs dans le territoire atteint.

Cette catastrophe menace directement les ressources alimentaires du pays.

Cependant, le récit ne précise pas l’état des réserves déjà constituées.

Il ne permet donc pas d’affirmer que toute nourriture disponible en Égypte avait disparu.

La destruction des récoltes sur pied ne signifie pas nécessairement la disparition immédiate de toutes les réserves stockées.

La huitième plaie constitue néanmoins un jugement économique particulièrement grave.

Elle atteint les ressources nécessaires à la subsistance et à la prospérité du pays.

4.9. Les ténèbres : une paralysie de la vie quotidienne

Résumé du paragraphe : La neuvième plaie plonge l’Égypte dans des ténèbres épaisses pendant trois jours, perturbant profondément les déplacements et les activités humaines.

Exode 10.21-23 rapporte que des ténèbres couvrent l’Égypte pendant trois jours.

Le texte précise que les Égyptiens ne se voient pas les uns les autres et ne se lèvent pas de leur place.

Cette description souligne l’intensité exceptionnelle du phénomène.

La lumière constitue une condition essentielle à de nombreuses activités humaines.

Son absence peut empêcher les déplacements, les travaux et les échanges.

Cependant, le récit ne fournit pas un inventaire des activités interrompues.

Il ne précise pas non plus le mécanisme physique des ténèbres.

L’élément central est la distinction entre l’Égypte et Israël.

Exode 10.23 affirme que les Israélites disposent de lumière dans leurs habitations.

La neuvième plaie manifeste ainsi la souveraineté divine sur un élément fondamental de la création.

Elle prépare également le jugement final.

4.10. La mort des premiers-nés : une crise humaine et politique

Résumé du paragraphe : La dixième plaie atteint les familles égyptiennes et provoque une crise décisive qui conduit le pharaon à ordonner la libération d’Israël.

Exode 12.29-30 rapporte la mort des premiers-nés égyptiens.

Le jugement atteint toutes les catégories sociales, depuis la maison du pharaon jusqu’aux familles les plus modestes.

Cette plaie possède une gravité humaine particulière.

Elle ne doit pas être réduite à ses conséquences politiques ou économiques.

Le texte décrit une immense lamentation dans tout le pays.

La mort des premiers-nés représente une tragédie pour les familles.

Elle atteint également la maison royale.

Exode 12.31-32 rapporte que le pharaon fait appeler Moïse et Aaron et leur ordonne de partir.

La dixième plaie conduit ainsi à la décision que les jugements précédents n’avaient pas obtenue.

Le souverain accepte la libération du peuple.

Cependant, Exode 14 montre que cette décision ne met pas immédiatement fin à son opposition.

La confrontation se poursuit jusqu’à la traversée de la mer.

4.11. Tableau général des conséquences des dix plaies

Résumé du paragraphe : Les dix plaies affectent successivement différents domaines de la société égyptienne. Leur accumulation permet de comprendre la gravité croissante de la crise.

PLAIE	DOMAINE PRINCIPALEMENT ATTEINT	CONSÉQUENCE EXPLICITEMENT RAPPORTÉE	CONSÉQUENCE ÉCONOMIQUE OU SOCIALE ENVISAGEABLE
1. Eau changée en sang	Ressources en eau	Eau impropre à la consommation, poissons morts	Difficultés d’approvisionnement
2. Grenouilles	Habitations et vie quotidienne	Invasion des maisons, mauvaise odeur après leur mort	Perturbation des activités domestiques
3. Moustiques	Hommes et animaux	Invasion d’insectes	Nuisances importantes
4. Mouches	Habitations et territoire	Invasion massive, Goshen épargné	Désorganisation de la vie quotidienne
5. Mortalité du bétail	Élevage	Mortalité des animaux concernés	Pertes agricoles et matérielles
6. Ulcères	Santé	Affections touchant hommes et animaux	Difficultés dans les activités humaines
7. Grêle	Agriculture et environnement	Destruction de cultures, dégâts aux arbres, morts dans les champs	Pertes agricoles importantes
8. Sauterelles	Agriculture	Destruction de la végétation restante	Aggravation de la crise alimentaire
9. Ténèbres	Conditions de vie	Trois jours de ténèbres	Interruption possible de nombreuses activités
10. Mort des premiers-nés	Familles et pouvoir royal	Mort des premiers-nés, grande lamentation	Crise sociale et politique décisive

Ce tableau distingue volontairement les conséquences explicitement mentionnées par l’Écriture des effets économiques ou sociaux qui peuvent être raisonnablement envisagés.

4.12. L’accumulation des catastrophes : une crise nationale

Résumé du paragraphe : Les dix plaies doivent être considérées non seulement individuellement, mais également comme une succession de catastrophes dont les conséquences peuvent s’additionner.

Chaque plaie possède ses caractéristiques propres.

Cependant, leur succession crée une situation de crise croissante.

Les difficultés d’approvisionnement en eau peuvent affecter la vie quotidienne.

Les invasions d’animaux et d’insectes provoquent des perturbations supplémentaires.

La mortalité du bétail entraîne des pertes matérielles.

Les ulcères atteignent la santé.

La grêle et les sauterelles frappent les ressources agricoles.

Les ténèbres interrompent les activités.

Enfin, la mort des premiers-nés plonge le pays dans le deuil.

Cette accumulation constitue un élément essentiel du récit.

Les jugements ne sont pas simplement juxtaposés.

Ils se succèdent dans une confrontation prolongée.

Cependant, le texte ne permet pas de déterminer dans quelle mesure les conséquences de chaque plaie avaient disparu avant la suivante.

Il serait donc imprudent de reconstituer un effondrement économique détaillé.

L'idée générale d'une crise nationale croissante demeure néanmoins cohérente avec la progression du récit.

4.13. Le pharaon pouvait-il encore gouverner normalement ?

Résumé du paragraphe : Les plaies mettent progressivement en évidence les limites de l'autorité du pharaon, sans que le récit décrive précisément le fonctionnement administratif du pays pendant les catastrophes.

Le pharaon occupait une place centrale dans l'organisation politique égyptienne.

Il était responsable du maintien de l'ordre et de la stabilité du royaume.

Les plaies révèlent progressivement son incapacité à protéger le pays contre les jugements annoncés.

Il ne peut empêcher la transformation des eaux.

Il ne peut faire disparaître les grenouilles sans demander l'intervention de Moïse.

Ses magiciens reconnaissent leurs limites.

Il ne peut préserver les ressources agricoles.

Il ne peut empêcher les ténèbres.

Enfin, il ne peut protéger sa propre maison contre la dixième plaie.

Cependant, le texte ne décrit pas une disparition complète de l'administration égyptienne.

Le pharaon continue de convoquer Moïse et Aaron.

Ses serviteurs interviennent dans certaines négociations.

Des ordres sont encore transmis.

La crise ne doit donc pas être confondue avec la disparition immédiate de toutes les institutions.

Le récit montre plutôt l'effondrement progressif de la prétention du pharaon à exercer une autorité sans limite.

4.14. Les serviteurs du pharaon : une évolution des attitudes

Résumé du paragraphe : Certains serviteurs du pharaon prennent progressivement conscience de la gravité des jugements et cherchent à éviter de nouvelles catastrophes.

Exode 9.20 rapporte que certains serviteurs du pharaon craignent la parole de l’Éternel et mettent leurs serviteurs et leurs troupeaux à l’abri.

Cette réaction montre que tous les Égyptiens ne partagent pas nécessairement l’attitude du souverain.

Exode 10.7 rapporte ensuite que les serviteurs du pharaon lui demandent de laisser partir les Israélites.

Ils déclarent :

« Ne vois-tu pas encore que l’Égypte périt ? »

Cette question constitue un moment important du récit.

Les serviteurs du pharaon reconnaissent que la poursuite de la confrontation menace le pays.

Le souverain demeure cependant réticent.

Il cherche encore à imposer des conditions au départ d’Israël.

La progression des plaies provoque donc également une évolution des attitudes au sein du pouvoir égyptien.

4.15. Les négociations du pharaon : une résistance progressive

Résumé du paragraphe : Le pharaon propose à plusieurs reprises des compromis destinés à limiter la portée de la libération demandée par Moïse.

Le récit présente différentes tentatives de négociation.

Exode 8.25 rapporte que le pharaon propose aux Israélites de sacrifier à leur Dieu dans le pays.

Moïse refuse cette limitation.

Exode 8.28 présente ensuite une autorisation conditionnelle : les Israélites pourront partir, mais sans trop s’éloigner.

Exode 10.11 rapporte une autre proposition concernant le départ des hommes.

Exode 10.24 présente enfin une autorisation permettant aux familles de partir, mais exigeant que les troupeaux demeurent en Égypte.

Ces propositions montrent que le pharaon cherche à conserver une partie de son contrôle sur Israël.

Il ne consent pas immédiatement à la libération complète demandée par Dieu.

Moïse maintient cependant les exigences reçues.

La confrontation ne concerne donc pas seulement la possibilité d’organiser une cérémonie religieuse.

Elle porte sur l’autorité du pharaon et sur le droit d’Israël à servir l’Éternel conformément à sa volonté.

4.16. Pourquoi le pharaon refuse-t-il malgré les pertes ?

Résumé du paragraphe : Le refus persistant du pharaon manifeste l’endurcissement de son cœur et son opposition à la volonté divine.

Le récit présente à plusieurs reprises l’endurcissement du cœur du pharaon.

Exode 8.15 rapporte qu’il endurcit son cœur après avoir constaté un répit.

Exode 9.34 mentionne une attitude comparable après la grêle.

Le souverain semble parfois reconnaître la gravité de sa situation.

Exode 9.27 rapporte même qu’il déclare avoir péché.

Cependant, cette reconnaissance ne conduit pas à une obéissance durable.

Lorsque le jugement cesse, il revient sur ses engagements.

Cette attitude montre que la reconnaissance momentanée d’une faute ne constitue pas nécessairement un véritable changement de comportement.

Le récit présente également l’endurcissement du pharaon dans le cadre de la souveraineté divine.

Exode 9.12 affirme que l’Éternel endurcit son cœur.

Ces deux dimensions doivent être conservées.

Le pharaon demeure responsable de ses décisions.

Dieu conduit néanmoins les événements vers l’accomplissement de son dessein.

4.17. Les dix plaies et la libération d’une main-d’œuvre asservie

Résumé du paragraphe : La résistance du pharaon s’inscrit dans le contexte de la servitude imposée aux Israélites et de l’intérêt économique que représentait leur travail.

Exode 1.11-14 rapporte que les Israélites étaient soumis à des travaux pénibles.

Ils participaient notamment à des activités de construction et de fabrication de briques.

Exode 5.6-19 décrit l’aggravation de leurs conditions de travail après les premières démarches de Moïse.

Le pharaon exige qu’ils produisent la même quantité de briques tout en recherchant eux-mêmes la paille nécessaire.

Cette décision montre que le souverain considère les Israélites comme une main-d’œuvre qu’il entend maintenir sous son autorité.

La demande de libération possède donc également une dimension économique.

Le départ d’Israël signifie la perte d’une population soumise au travail forcé.

Exode 14.5 rapporte d’ailleurs que le pharaon et ses serviteurs regrettent d’avoir laissé partir les Israélites.

Ils déclarent avoir perdu leurs services.

Cette réaction confirme que la résistance du pouvoir égyptien ne relève pas uniquement d’une opposition religieuse.

Elle concerne également la domination exercée sur une population asservie.

4.18. La sortie d’Égypte : une rupture politique et sociale

Résumé du paragraphe : Le départ d’Israël met fin à la servitude imposée par le pharaon et ouvre une nouvelle étape de l’histoire du peuple.

Exode 12.31-42 rapporte le départ des Israélites.

Après la dixième plaie, le pharaon ordonne à Moïse et Aaron de quitter le pays avec le peuple.

Les Égyptiens pressent également les Israélites de partir.

Le récit souligne la rapidité des événements.

Exode 12.39 précise que les Israélites emportent une pâte non levée.

Le départ constitue une rupture fondamentale.

Israël cesse d’être soumis au travail forcé du pharaon.

Le peuple commence sa marche vers la terre promise à ses ancêtres.

Cependant, cette liberté ne signifie pas l’absence de nouvelles difficultés.

La traversée de la mer, le séjour dans le désert et les événements du Sinaï appartiennent aux étapes suivantes.

La sortie d’Égypte constitue néanmoins le commencement d’une nouvelle existence collective.

4.19. La traversée de la mer : l’achèvement de la confrontation

Résumé du paragraphe : La libération d’Israël ne devient définitive qu’après la poursuite égyptienne et l’intervention divine lors de la traversée de la mer.

Exode 14 rapporte que le pharaon change encore d’avis après le départ d’Israël.

Il rassemble son armée pour poursuivre les Israélites.

Le peuple se trouve alors confronté à une situation apparemment sans issue.

La mer se trouve devant lui.

L’armée égyptienne approche par l’arrière.

Exode 14.21-22 rapporte que Dieu ouvre un passage à travers la mer.

Les Israélites traversent à pied sec.

Exode 14.26-28 décrit ensuite la destruction des forces égyptiennes engagées dans la poursuite.

Cette intervention marque l’achèvement de la confrontation militaire.

Le pharaon ne peut plus ramener Israël dans la servitude.

Exode 14.30 déclare que l'Éternel délivra Israël de la main des Égyptiens.

Ainsi, les dix plaies provoquent l'ordre de départ, tandis que la traversée de la mer assure la délivrance définitive du peuple face à l'armée qui le poursuit.

4.20. Les conséquences des plaies et les limites de la reconstruction historique

Résumé du paragraphe : Les conséquences économiques et sociales des dix plaies peuvent être étudiées à partir du récit biblique et du contexte égyptien, mais leur ampleur exacte ne peut pas être déterminée.

Les dix plaies touchent plusieurs ressources essentielles à la vie de l'Égypte.

Leur accumulation suggère une crise particulièrement grave.

Cependant, les données disponibles ne permettent pas de calculer les pertes agricoles, les mortalités animales ou les conséquences démographiques.

Le livre de l'Exode n'a pas pour objectif de fournir un bilan économique.

Il présente les événements dans leur dimension historique et théologique.

Les sources égyptiennes actuellement identifiées ne permettent pas non plus de reconstituer indépendamment l'ensemble des destructions rapportées.

Cette limite documentaire impose une certaine prudence.

Il serait excessif d'affirmer que l'économie égyptienne s'est totalement effondrée pendant une période déterminée.

Il serait également imprudent de proposer des chiffres concernant les pertes humaines ou animales.

L'étude peut néanmoins montrer que les domaines atteints par les plaies étaient essentiels à la stabilité du pays.

La succession des jugements constitue donc, dans le récit biblique, une crise nationale majeure.

4.21. La progression des jugements : une démonstration de la souveraineté divine

Résumé du paragraphe : Les conséquences économiques, sociales et politiques des plaies servent un objectif théologique : manifester la souveraineté de l'Éternel et conduire à la libération d'Israël.

Exode 7.5 déclare que les Égyptiens reconnaîtront l'Éternel lorsqu'il étendra sa main sur l'Égypte.

Exode 9.16 présente également la manifestation de la puissance divine comme un objectif des jugements.

Exode 9.29 souligne que la terre appartient à l'Éternel.

Ces déclarations montrent que les plaies ne doivent pas être comprises uniquement comme des

catastrophes matérielles.

Elles manifestent l’autorité divine sur les différents domaines de la création.

Le pharaon ne peut maîtriser les eaux.

Il ne peut empêcher les invasions d’animaux.

Il ne peut protéger les troupeaux et les récoltes.

Il ne peut faire disparaître les ténèbres.

Il ne peut empêcher le jugement final.

La progression des plaies révèle ainsi les limites du pouvoir humain.

Elle manifeste également la fidélité de Dieu envers Israël.

Exode 6.6-8 avait annoncé la délivrance du peuple.

Les événements des chapitres suivants conduisent à l’accomplissement de cette promesse.

4.22. Conclusion générale : de la crise égyptienne à la délivrance d’Israël

Résumé du paragraphe : Les dix plaies provoquent une succession de catastrophes qui atteignent progressivement les fondements de la vie égyptienne. Leur aboutissement est la libération d’Israël et la manifestation de la souveraineté divine.

L’étude des conséquences des dix plaies met en évidence une progression remarquable.

La première plaie frappe le Nil.

Les suivantes perturbent les conditions de vie et atteignent les animaux.

Les ulcères touchent directement la santé.

La grêle et les sauterelles provoquent une destruction agricole majeure.

Les ténèbres plongent le pays dans une situation exceptionnelle.

La dixième plaie atteint les familles et conduit le pharaon à ordonner le départ d’Israël.

Cette succession manifeste une crise croissante.

Cependant, le récit ne permet pas de reconstituer avec précision l’ensemble de ses conséquences économiques et sociales.

Les pertes humaines, animales et agricoles ne peuvent pas être chiffrées.

La durée totale des événements demeure également inconnue.

L’essentiel du récit réside dans la confrontation entre la souveraineté divine et le pouvoir du pharaon.

Le souverain cherche à maintenir Israël dans la servitude.

Dieu intervient pour accomplir la promesse faite à son peuple.

Les jugements successifs révèlent progressivement l’impuissance du pharaon.

La dixième plaie conduit à l’ordre de départ.

La traversée de la mer achève la délivrance face à l’armée égyptienne.

Les dix plaies constituent ainsi une étape fondamentale de l’histoire biblique du salut.

Elles rappellent que la puissance politique, les ressources économiques et les institutions humaines ne peuvent empêcher l’accomplissement des desseins de Dieu.

La délivrance d’Israël devient ensuite un mémorial transmis de génération en génération.

Elle trouve enfin, dans la perspective du Nouveau Testament, un prolongement théologique dans l’œuvre rédemptrice de Jésus-Christ, présenté comme l’Agneau de Dieu et comme notre Pâque immolée.

La confrontation entre l’Éternel et le pharaon conduit ainsi à une vérité centrale : la délivrance ne repose pas sur la puissance humaine, mais sur la fidélité du Dieu qui accomplit ses promesses.

LEXIQUE

Le pays de Canaan — Le pays de Canaan, correspondant à l'actuel Israël, Palestine, Liban et parties de Jordanie et Syrie, est décrit comme 'le plus beau de tous les pays' dans la Bible. Peuplé par les Cananéens, Amorites, Hittites et Philistins, il constitue la terre promise au peuple hébreu. Deux étapes séparées de 470 ans marquent sa conquête : l'arrivée d'Abraham, puis la conquête de Josué après la captivité en Égypte et l'errance au désert.
INF011 · https://schilo.org/inf011-le-pays-de-canaan/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX226 - Les dix plaies d’Égypte et les divinités égyptiennes : examen historique et biblique des correspondances https://schilo.org/anx226-les-dix-plaies-degypte-et-les-divinites-egyptiennes-examen-historique-et-biblique-des-correspondances/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX228 - Les dix plaies d’Égypte : la Pâque, la délivrance d’Israël et leur accomplissement en Jésus-Christ https://schilo.org/anx228-les-dix-plaies-degypte-la-paque-la-delivrance-disrael-et-leur-accomplissement-en-jesus-christ/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx227-les-dix-plaies-degypte-progression-des-jugements-consequences-economiques-et-effondrement-du-pouvoir-du-pharaon/, exportée le 10/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.